



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
5 décembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis conformément à la demande du Conseil de sécurité contenue dans la déclaration de son Président, en date du 26 septembre 2001 (S/PRST/2001/25), par laquelle le Conseil m'a prié de continuer à le tenir régulièrement informé de la situation en République centrafricaine et des activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Le rapport couvre la période allant de juillet à décembre 2007 et fait le point de la situation sur les plans politique, de la sécurité, socioéconomique, humanitaire et des droits de l'homme.

#### **II. Situation politique**

2. Depuis mon précédent rapport, en date du 3 juillet 2007 (S/2007/376), la situation politique est restée dominée par l'intensification des préparatifs du dialogue politique sans exclusive qu'appellent la crise politique et les activités des rebelles, notamment dans le nord-ouest et le nord-est du pays. La mise en place d'un comité préparatoire de 25 membres chargé de conduire le processus a été le principal événement marquant au cours de la période considérée. Ce comité est composé de représentants de tous les acteurs nationaux, c'est-à-dire les institutions gouvernementales, représentées par cinq membres, les partis d'opposition et les partis politiques progouvernementaux, représentés par cinq membres chacun, les partis politiques centristes, représentés par deux membres, les représentants de la société civile, au nombre de cinq, et trois représentants des groupes armés. Les divers acteurs nationaux et internationaux, y compris le BONUCA et l'Organisation internationale de la Francophonie, se sont largement consultés pour arriver à un consensus sur certaines questions litigieuses touchant au comité préparatoire.

3. À la suite de la présentation, en mars 2007, du rapport du Groupe des sages, qui proposait la tenue d'un dialogue sans exclusive en vue de résoudre la crise politique et militaire dans le pays, le Président François Bozizé a continué de mener de larges consultations avec les acteurs nationaux, notamment la Cour constitutionnelle, l'Assemblée nationale et les partis politiques, sollicitant leurs vues



sur les recommandations du rapport. Il a également rencontré les Présidents de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, du Gabon, de l'Ouganda, du Soudan et du Tchad, avec lesquels il a échangé des vues sur la situation dans le pays et la sous-région.

4. Dans le message qu'il a adressé à la nation, le 13 août 2007, à l'occasion du quarante-septième anniversaire de l'indépendance, le Président Bozizé a réaffirmé qu'un comité préparatoire serait mis en place pour définir le cadre, le calendrier, les orientations et les objectifs du dialogue. Il a également appelé la société dans son ensemble à participer au dialogue dans le souci de rétablir la paix et la sécurité en République centrafricaine. Cet appel a ouvert la voie à un échange de vues direct entre tous les acteurs nationaux sur la situation globale, politique, socioéconomique et de sécurité dans le pays. Le 2 octobre, le Président Bozizé approuvait la création du comité préparatoire du dialogue. Le 8 octobre, il signait le décret portant création de ce comité.

5. Dans le cadre du dialogue proposé, le BONUCA, en collaboration avec le Centre pour le dialogue humanitaire, a organisé, du 22 au 24 août 2007, une réunion de consultation sur cette question. Le Centre a ensuite organisé, du 20 au 22 septembre 2007, des consultations de suivi avec divers acteurs. Ces réunions ont joué un rôle de premier plan dans l'établissement d'un consensus sur des questions essentielles, notamment la nécessité pour les autorités de n'exclure personne du processus et de donner des garanties en ce qui concerne la mise en œuvre des résultats du processus et la création du comité préparatoire.

6. Montrant son attachement au dialogue sans exclusive, le Président Bozizé, dans une déclaration faite le 6 novembre 2007 dans la ville de Bocaranga au nord-ouest du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, a demandé pardon à la population de Bocaranga pour les torts qui lui avaient été causés depuis son arrivée au pouvoir et a tendu un rameau d'olivier à l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD), l'engageant à prendre part au dialogue politique sans exclusive.

7. Dans le cadre des préparatifs du dialogue, le Conseiller politique du Président, Dieudonné Stanislas M'Bangot, en sa qualité d'interlocuteur désigné par le Gouvernement pour tout ce qui touche au dialogue et de Président du Groupe de contact pour la paix, a poursuivi ses consultations avec tous les acteurs politiques nationaux, y compris les groupes armés de l'ouest et du nord-ouest du pays. Un groupe d'éléments armés, essentiellement de l'APRD, a ainsi accepté de déposer les armes et d'engager des pourparlers de paix. Environ 41 éléments armés de l'APRD ont déjà été identifiés et cantonnés dans le village de Paoua, à 500 kilomètres au nord-ouest de Bangui, sous la supervision des Forces armées centrafricaines (FACA), dans l'attente de leur réintégration dans des fonctions militaires ou civiles. Les rencontres avec l'APRD qui ont eu lieu en septembre et octobre 2007 afin de persuader le groupe de désigner un représentant au Comité préparatoire n'ont cependant pas abouti.

8. Pour favoriser le rétablissement de la sécurité dans le pays, le Conseiller M'Bangot a également poursuivi les contacts avec les chefs des *Zaraguinas* (bandits de grand chemin) dans leur fief de Toumi, dans la préfecture d'Ouham Pendé, dans le nord-ouest, la plus récente de ces rencontres ayant eu lieu le 30 octobre 2007. Le Conseiller du Président a ainsi rencontré une dizaine de *Zaraguinas*, la plupart Tchadiens, et les a priés de respecter leur engagement de ne pas recourir à la

violence dans l'attente de leur cantonnement et, éventuellement, de leur rapatriement au Tchad. Les discussions sur le cantonnement et l'éventuel rapatriement de certains *Zaraguinas* qui ont déjà accepté de mettre un terme à leurs activités seraient en cours avec l'ambassade du Tchad à Bangui. Il faut cependant accélérer d'urgence l'opération pour éviter tout retour à la violence, les *Zaraguinas* ayant averti « que leur patience avait des limites ». Parallèlement, le Gouvernement a continué d'œuvrer à la libération de deux personnalités marquantes du groupe rebelle de l'Assemblée de l'Union des forces démocratiques (UFDR) détenus au Bénin afin de les associer au processus de réconciliation nationale.

9. Dans l'intervalle, les consultations entre les dirigeants de l'Union des forces vives de la nation (UFVN), une coalition de partis d'opposition, et le Gouvernement se sont poursuivies grâce à l'intervention du Conseiller spécial M'Bangot et l'appui du BONUCA et du Centre pour le dialogue humanitaire. L'UFVN continue de douter de l'attachement du Gouvernement au dialogue sans exclusive, compte tenu de certaines dispositions du décret présidentiel du 8 octobre portant création du comité préparatoire du dialogue qui confortent son scepticisme. Elle souhaite que le lieu, l'ordre du jour et la liste des participants au dialogue soient arrêtés par le Comité préparatoire, pas par un décret présidentiel.

10. Le BONUCA, en collaboration avec le Centre pour le dialogue humanitaire et d'autres partenaires, dont l'Organisation internationale de la Francophonie, a tenu une série de consultations avec toutes les parties afin de faciliter l'adoption d'un document consensuel sur la mise en place du Comité préparatoire du dialogue. Il a ainsi été convenu de travailler sur un décret révisé qui tiendrait compte des préoccupations de tous les partis, y compris l'opposition, et favoriserait le consensus sur les questions qui font l'objet de controverses. Ces réunions n'ont cependant pas atténué le scepticisme de l'UFVN en ce qui concerne la volonté politique du Gouvernement de tenir le dialogue. C'est ainsi que le 7 novembre 2007, l'UFVN a rendu public un contre-projet de décret révisé dans lequel elle a exprimé sa position sur les principales questions controversées.

11. Soucieux de lever rapidement les entraves à la tenue du dialogue, le BONUCA et le Centre pour le dialogue humanitaire ont continué de consulter tous les acteurs nationaux pour établir un consensus. C'est ainsi qu'immédiatement après sa prise de fonctions, le 11 octobre 2007, mon nouveau Représentant spécial pour la République centrafricaine et Chef du BONUCA, François Lonseny Fall, a tenu plusieurs réunions avec le Président de la République et d'autres hauts responsables gouvernementaux pour échanger des vues sur la situation dans le pays, notamment sur les préparatifs du dialogue sans exclusive. Il a également rencontré les principaux dirigeants des partis progouvernementaux et de l'opposition. Le 13 novembre, mon Représentant spécial a tenu une autre série de réunions avec le Président Bozizé et d'autres hauts responsables du Gouvernement, ainsi qu'avec les dirigeants des partis progouvernementaux et de l'opposition afin d'accélérer le processus d'adoption du décret révisé.

12. De même, mon Représentant spécial a effectué entre le 15 et le 30 octobre des visites à Genève, Bruxelles et Paris pour s'entretenir avec des partenaires importants. À Genève, il a rencontré les responsables du Centre pour le dialogue humanitaire et évoqué les préparatifs du dialogue et la coopération entre le BONUCA et le Centre pour appuyer le processus. À Bruxelles, il s'est entretenu avec le Secrétaire général et Haut Représentant pour la politique étrangère et de

sécurité commune du Conseil de l'Union européenne, Javier Solana. Enfin, il a rencontré à Paris le Ministre français des affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, et d'autres hauts responsables du Gouvernement français.

13. Le 30 octobre, mon Représentant spécial m'a représenté à la treizième Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), qui a eu lieu à Brazzaville (République du Congo). En marge du sommet, il a rencontré successivement les Présidents du Congo, du Gabon et de la République centrafricaine, ainsi que le Secrétaire exécutif de la CEEAC et a abordé avec eux le processus de paix en République centrafricaine, soulignant combien un appui sous-régional était nécessaire au renforcement de la stabilisation et à la consolidation de la paix dans le pays. Il a également profité de sa participation à la Réunion interministérielle des pays de la région des Grands Lacs, qui s'est tenue les 8 et 9 novembre à Nairobi, pour discuter de la situation en République centrafricaine et de la nécessité de renforcer, à l'échelle régionale, l'appui et l'assistance à la promotion de la paix et de la réconciliation dans la région.

### III. Situation militaire et conditions de sécurité

14. Les conditions de sécurité sont relativement stables à Bangui malgré les activités criminelles qui continuent d'être signalées dans certaines parties de la ville, notamment des cambriolages et des vols, mais elles demeurent volatiles dans le reste du pays. Depuis la signature, en avril 2007, de l'accord de Birao entre le Gouvernement et le mouvement rebelle de l'UFDR, un calme relatif s'est installé dans le nord-est du pays, les éléments de l'UFDR et des FACA effectuant des patrouilles conjointes dans la région. La mort d'un élément de l'UFDR, tué par les FACA le 18 août 2007 à Bria, et la présence d'environ 500 rebelles soudanais de Tora Bora, cantonnés dans la région, qui avaient initialement sollicité la protection du HCR tout en refusant de déposer leurs armes, ont néanmoins ravivé les tensions. Le Gouvernement centrafricain continue de suivre cette question de près.

15. Le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), l'UFDR et l'APRD continuent de mener des actions sporadiques au nord du pays dans les préfectures de Nana-Grébizi, d'Ouham, d'Ouham-Pendé et de Nana-Mambéré. Au cours des derniers mois, des rebelles et des bandits ont attaqué plusieurs autres localités et pris des otages. Les dernières en date ont eu lieu en août et octobre 2007 à Finikodro, Yaloké, Yangoro, Bouar et Kouï de Gaule. Ces régions ont également été le théâtre de plusieurs accrochages entre les rebelles de l'APRD et les FACA, avec notamment l'attaque perpétrée par près de 60 hommes armés contre Bocaranga le 13 septembre 2007. Cette attaque a été repoussée par les FACA, qui ont tué neuf rebelles et enregistré un blessé dans leurs rangs.

16. Si les actes généralisés de banditisme perpétrés par les *Zaraguinas* ont continué dans plusieurs régions, ils sont beaucoup plus fréquents dans les localités proches des sites miniers et les zones d'élevage du pays. Un incident de ce type s'est produit dans le village de Nola, au sud-ouest, le 3 septembre 2007. Des soldats ont tué sept *Zaraguinas* et découvert une cache d'armes et de munitions. Dans l'intervalle, l'application pratique des accords de paix de Syrte et de Birao, signés avec le FDPC et l'UFDR, respectivement en février et avril 2007, a continué de piétiner malgré la nomination des deux dirigeants rebelles, Abdoulaye Miskine du

FDPC et Damane Zakaria de l'UFDR, comme conseillers du Président. Les deux dirigeants n'ont pas encore pris leurs fonctions.

17. Dans le cadre de sa contribution à la réorganisation des FACA, le BONUCA a facilité la tenue, en juillet 2007, d'un atelier sur le code de justice militaire. Au titre de l'appui au renforcement des capacités, le Bureau a également facilité l'organisation de quatre cycles de formation dans des domaines divers, auxquels ont pris part 70 membres des FACA. Cela étant, les FACA continuent de se heurter à des problèmes logistiques et organisationnels et à pâtir des mauvaises relations entre les secteurs civil et militaire.

18. Le Bureau, par l'intermédiaire de sa section de police civile, a continué d'apporter une assistance au renforcement de la capacité opérationnelle de la Police et de la Gendarmerie centrafricaines, grâce à des actions de formation et de parrainage. Il a ainsi contribué, de mai 2007 à ce jour, à la formation d'une centaine de membres de ces forces, soit 40 nouveaux officiers de la Gendarmerie nationale, 30 membres des services d'immigration et 30 membres des services de police chargés de la circulation. Le Bureau a également continué de participer de près à la restructuration de la Police centrafricaine, conformément au projet de programme préliminaire adopté à l'issue de l'atelier qui s'est tenu du 22 au 25 mai 2007 à Bangui.

19. Sur le plan bilatéral, il importe de relever l'importance croissante de la coopération militaire entre la République centrafricaine et l'Afrique du Sud. Une cinquantaine de militaires sud-africains se trouvent dans le pays depuis août 2007 pour assurer un appui logistique et une formation à la Garde présidentielle.

20. Par ailleurs, la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (FOMUC) continue de s'acquitter de ses fonctions militaires, son mandat ayant été prorogé en juillet 2007. Une mission conjointe d'évaluation technique, composée de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et de l'Union africaine, a visité la République centrafricaine du 8 au 15 novembre 2007 afin de discuter de la prorogation et du renforcement du mandat de la Force. En outre, la FOMUC, soucieuse d'endiguer la violence et l'insécurité croissantes dans le nord-ouest du pays, compte établir une base à Paoua avec l'appui de l'Union européenne. On rapporte que des plans seraient déjà établis pour renforcer les trois contingents déjà en place par le déploiement d'un contingent de 120 militaires camerounais. La treizième Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC a également mandaté son comité des ambassadeurs pour étudier la possibilité de transférer les responsabilités opérationnelles de la Force de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à la CEEAC.

21. Dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec d'autres partenaires dont la Belgique, l'Union européenne, la France, la Banque mondiale et le BONUCA, a continué d'apporter un appui au Gouvernement centrafricain, notamment au comité préparatoire du Séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité qui doit se tenir au premier trimestre de 2008.

22. Le 9 juillet 2007, le BONUCA, en collaboration avec la CEMAC, a facilité la réunion, à Yaoundé, du Comité de suivi du processus tripartite sur l'insécurité transfrontière, regroupant la République centrafricaine, le Cameroun et le Tchad. Le Comité a notamment recommandé d'élargir le mécanisme tripartite actuel à trois

autres membres de la CEMAC (la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon). En outre, le Département des affaires politiques de l'ONU s'emploie actuellement, avec le concours des États membres de la CEMAC, à faciliter l'organisation, au début de 2008, d'une conférence de la CEMAC sur la sécurité transfrontière. Dans l'intervalle, des discussions sur les problèmes qui se posent dans ce domaine en Afrique centrale ont eu lieu en septembre 2007 à Yaoundé en marge de la vingt-sixième Réunion ministérielle du Comité consultatif permanent de l'ONU sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Le BONUCA a participé à ces discussions à la demande des États membres.

23. En octobre 2007, le général Patrick Nosh, commandant opérationnel de la Force de l'Union européenne (EUFOR), qui doit être déployée dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine afin de faire face aux retombées de la crise du Darfour dans ces régions, a mené une mission d'information au Tchad et en République centrafricaine. Il a évoqué avec les parties concernées les préparatifs du déploiement de la Force et les dispositifs logistiques à mettre en place à cet égard.

#### **IV. Situation socioéconomique et financière**

24. Les progrès macroéconomiques enregistrés en 2006 ont été consolidés en 2007. Selon les prévisions, le taux de croissance réel du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 4,4 % sous l'effet du dynamisme économique facilité par le retour progressif à l'investissement privé dans certains secteurs de l'économie, notamment les effets des projets de construction et de reconstruction des infrastructures financés en grande partie par des partenaires de développement.

25. L'état des finances publiques devrait s'améliorer considérablement, le Gouvernement continuant à mettre en œuvre des réformes dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (FMI) et de la Facilité pour la politique de développement de la Banque mondiale, l'objectif étant de rationaliser les finances publiques par une meilleure collecte des recettes et un contrôle plus étroit des dépenses. À cet égard, les autorités centrafricaines envisagent d'améliorer le niveau de collecte fiscale à hauteur de 0,2 % du PIB, ce qui portera les recettes fiscales à un niveau record depuis 2002, soit 85 milliards de francs CFA.

26. Les perspectives économiques et financières devraient également s'améliorer à la faveur de la poursuite de l'appui des donateurs, qui a notamment permis en 2007 de rééchelonner la dette de la République centrafricaine auprès du Club de Paris. Avec l'achèvement, en juillet 2007, de la mise en œuvre du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et au vu des résultats satisfaisants du programme de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, tels qu'ils ont été attestés en août 2007, la République centrafricaine a atteint, en septembre 2007, le point de décision au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ce qui devrait lui permettre de bénéficier d'une réduction provisoire de sa dette. Ces efforts, certes louables, demeurent cependant insuffisants pour assurer une véritable relance économique et réduire le niveau de pauvreté dans le pays.

27. À cet égard, la Table ronde des donateurs, qui a été organisée le 26 octobre 2007 par le Gouvernement centrafricain avec l'appui de la Commission européenne, de la Banque mondiale et du PNUD, a été l'occasion pour les partenaires de développement de la République centrafricaine de s'engager à aider le

Gouvernement dans la mise en œuvre de son Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, celui-ci tenant lieu de cadre de référence des donateurs pour leur programme de coopération. Au cours de cette table ronde, le Gouvernement a pris plusieurs engagements, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la gouvernance, de la sécurité et des droits de l'homme.

28. Le renforcement de l'assistance financière internationale est une condition essentielle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le pays, mais aussi à la résolution des problèmes multiformes qui continuent de peser sur les conditions de vie de la population. À cet égard, il importe de noter en particulier que l'incapacité du Gouvernement de régler les arriérés de la dette intérieure, notamment les salaires impayés des employés du secteur public, a poussé les fonctionnaires, les retraités et les étudiants à manifester de façon relativement violente et à mener des mouvements de grève prolongés. Ces manifestations ont culminé avec la grève générale des travailleurs, le 19 septembre 2007, qui a conduit le Gouvernement à renforcer considérablement son dispositif de sécurité pour faire face à la situation. Le mouvement de grève s'est arrêté à la suite du règlement de deux mois d'arriérés de salaires et de la promesse d'établir un plan de règlement définitif.

## **V. Situation humanitaire et activités opérationnelles d'appui au développement**

29. La situation humanitaire dans le nord-est s'est stabilisée à la suite de la signature, en avril 2007, de l'accord de paix entre le Gouvernement et les rebelles de l'UFDR. Les personnes déplacées continuent de se réinstaller dans leur village d'origine. Dans les préfectures nord-est de Vakaga, Bamingui-Bangoran et Haute-Kotto, le nombre de personnes déplacées qui était de 65 000 est aujourd'hui tombé à 45 000. Le déploiement futur de l'EUFOR dans cette région devrait contribuer à consolider la stabilité.

30. Dans l'intervalle, la situation humanitaire continue de se dégrader dans le centre-nord et le nord-ouest du pays. Dans la préfecture d'Ouham Pende, les déplacements de populations se font plus nombreux tandis que le conflit armé entre les forces gouvernementales et l'APRD se poursuit, notamment dans l'extrême nord-ouest, dans la région de Ngaoundaye.

31. Selon le HCR, le nombre de réfugiés centrafricains au Cameroun est passé de 26 000 en août 2007 à 45 192 en octobre. Globalement, 318 000 ressortissants centrafricains ont été contraints de quitter leurs foyers depuis la fin de 2005. Aujourd'hui, le nombre de personnes déplacées en République centrafricaine est de 197 000. Celles qui cherchent refuge au Cameroun, au Tchad et au Soudan sont au nombre de 98 000. Les opérations humanitaires se sont intensifiées pour répondre aux besoins des personnes déplacées dans le nord-ouest du pays. C'est ainsi qu'un bureau commun du système des Nations Unies a été ouvert en octobre dans la ville de Paoua afin de faciliter les secours à la population civile de la région.

32. L'UNICEF, en partenariat avec des organisations non gouvernementales internationales et le Ministère centrafricain de l'éducation, a apporté son concours à l'exécution de projets d'éducation d'urgence, ce qui a permis à 33 000 enfants touchés par le conflit dans le nord et le nord-est de retourner à l'école. L'UNICEF a

aussi facilité la démobilisation de 150 enfants soldats supplémentaires appartenant à l'UFDR dans le nord-est du pays.

33. Le financement de l'assistance humanitaire dans le pays demeure largement en deçà des besoins. Au 5 novembre 2007, 59 % seulement des contributions annoncées au titre de la Procédure d'appel global pour la République centrafricaine (soit 53 millions de dollars sur un montant total de 85 millions de dollars) avaient été honorées. Ce mécanisme porte sur trois priorités stratégiques : a) la protection des civils; b) l'assistance immédiate aux victimes du conflit; c) la fourniture d'une aide humanitaire à moyen et long termes privilégiant le renforcement des capacités locales.

34. Au cours de la période considérée, les organismes des Nations Unies qui apportent un appui au développement ont continué d'agir dans le cadre des trois domaines de coopération définis dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la République centrafricaine pour la période 2004-2006.

35. Le PNUD, en collaboration avec le BONUCA, a facilité l'organisation de conférences nationales sur la justice et les médias et contribué à la remise en état de tribunaux à Sibut et Bozum. Il a également apporté une aide logistique et matérielle très attendue afin d'améliorer le fonctionnement d'institutions démocratiques telles que le Parlement, le Haut Conseil de la communication, la Cour constitutionnelle et le Comité de suivi du dialogue national.

36. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, la FAO, après avoir fourni une assistance au cours de la saison des pluies de 2007, a lancé un programme concernant les cultures maraîchères, dans lequel il est prévu de fournir des semences et des outils agricoles à 21 000 ménages vulnérables dont 6 000 personnes infectées par le VIH/sida. Elle a également continué d'aider la République centrafricaine à relancer son industrie cotonnière.

37. S'agissant de la santé maternelle et infantile, l'OMS et l'UNICEF, grâce à un financement de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), ont facilité l'introduction de nouveaux vaccins. Au cours de la campagne nationale de vaccination organisée par l'OMS et l'UNICEF en septembre 2007, 115 346 enfants âgés de 12 à 59 mois et 10 942 femmes enceintes ont bénéficié de traitements antiparasites et 65 000 enfants âgés de 6 à 59 mois ont reçu des compléments de vitamine A.

38. Dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication, l'UNESCO a ouvert un bureau opérationnel à Bangui, renforçant ainsi son appui à la République centrafricaine. Elle a également continué de prêter son concours au renforcement des programmes pédagogiques grâce à l'introduction de nouveaux cours sur le VIH/sida, les droits de l'homme, l'éducation pour la paix et le dialogue entre les cultures. Poursuivant son action en faveur des médias, elle a en outre contribué à la création d'une maison de la presse et à la formation des professionnels des médias.

39. Le BONUCA a continué, par le biais de sa section d'information, à mener des campagnes radiophoniques de sensibilisation aux droits de l'homme et à la culture de la paix. En collaboration étroite avec le Ministère de la communication, de la réconciliation nationale et de la culture civique et démocratique, il a également organisé des cycles de formation sur divers thèmes touchant à la paix, notamment l'éducation civique et la bonne gouvernance. Il a en outre contribué au renforcement

des capacités institutionnelles des organes de presse locaux, notamment Radio Ndeke-Luka et Radio Notre-Dame, et apporté un appui à l'action du Comité de suivi du dialogue national et de l'Association nationale des étudiants.

## **VI. Situation des droits de l'homme**

40. La situation des droits de l'homme demeure préoccupante, notamment dans les régions nord-ouest du pays, à la frontière avec le Tchad, où des accrochages entre les troupes gouvernementales, des rebelles et des bandits de grand chemin ont provoqué une grave crise humanitaire.

41. La République centrafricaine est de plus en plus perçue comme un pays confronté à une grave culture de l'impunité, notamment en ce qui concerne les violences et violations qui auraient été commises par les forces nationales de sécurité telles que la torture, les détentions arbitraires, les exécutions sommaires, la destruction de villages entiers, les déplacements forcés et le viol. En représailles aux attaques des rebelles, les forces nationales de sécurité réagissent fréquemment de façon excessive en prenant pour cible des groupes de la population qu'elles estiment hostiles au Gouvernement. Il faut cependant noter que le Président de la République centrafricaine a donné le sentiment de vouloir mettre un terme à ces exactions en révoquant récemment 34 officiers et soldats accusés d'avoir pris part à ces violations. Pour lutter efficacement contre l'impunité, il importe que de telles sanctions administratives soient accompagnées de sanctions pénales dans le respect des procédures judiciaires.

42. Les civils continuent de payer le plus lourd tribut de l'insécurité qui persiste dans certaines régions du pays, avec ses incidences négatives sur l'exercice des droits et libertés fondamentaux, y compris l'accès aux services de base tels que le logement, l'alimentation, les soins de santé et l'éducation. C'est dans ce contexte que la Cour pénale internationale a annoncé en mai 2007 l'ouverture d'une enquête sur des crimes qui auraient été commis en République centrafricaine en 2002 et 2003 et souligné qu'elle suivait en permanence la situation dans le pays. Le 18 octobre 2007, la Cour a inauguré son bureau de Bangui en présence du chef de l'État, ce qui a constitué un signe fort de sa volonté de lutter contre l'impunité.

43. La tenue, du 16 au 20 octobre 2007, avec l'appui du BONUSA et de l'Union européenne, des assises nationales de la justice a constitué un autre fait marquant. Plus de 400 participants, notamment des magistrats, des fonctionnaires du secteur de la justice et des représentants de la société civile et d'organisations non gouvernementales nationales des droits de l'homme ont pris part à cette conférence. Celle-ci devrait marquer le début de la modernisation du système judiciaire national et de l'amélioration de son fonctionnement. La conférence a cependant été boycottée par les avocats, qui entendaient ainsi protester de leur mise à l'écart lors des préparatifs.

44. Le BONUSA agit en collaboration étroite avec ONUSIDA pour protéger les droits des personnes infectées par le VIH/sida en mettant notamment l'accent sur la lutte contre la stigmatisation dont elles sont victimes. ONUSIDA compte encourager d'autres organismes des Nations Unies à établir des programmes sectoriels de lutte contre le VIH/sida.

45. Au cours de la période considérée, le BONUCA, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, a mené des activités de promotion de l'équité entre les sexes. En application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, le Bureau a également appuyé les efforts du Gouvernement et des associations féminines pour promouvoir l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes dans le pays, grâce notamment au renforcement des capacités et au plaidoyer. Ces activités visent à favoriser la participation des femmes à la prise de décisions, l'accent étant notamment mis sur le prochain dialogue politique sans exclusive, la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et la promotion des droits des femmes.

## VII. Observations

46. La situation d'ensemble sur les plans politique, de la sécurité et socioéconomique demeure fragile en République centrafricaine. Les défis auxquels fait face le pays sont aggravés par la méfiance continue entre les acteurs politiques, la pauvreté généralisée, l'insécurité persistante dans certaines régions du pays, des violations graves des droits de l'homme, caractérisées notamment par des attaques menées contre des civils, des viols et d'autres formes de violence sexiste, une culture de l'impunité et des problèmes humanitaires considérables. À cet égard, je me réjouis que depuis août 2007, le Gouvernement centrafricain ait pris des mesures concrètes pour lutter contre les excès de certains éléments des forces de sécurité.

47. J'encourage vivement les autorités centrafricaines et les autres acteurs politiques du pays, y compris la société civile, à mettre un terme à leurs différends et à lancer sans plus tarder le dialogue politique sans exclusive proposé afin d'arrêter le cycle de l'instabilité politique et de la violence dans le pays. L'ONU demeure déterminée à appuyer ce processus. Je lance également un appel à tous les groupes armés, notamment ceux qui ont signé des accords de paix avec le Gouvernement, pour qu'ils déposent les armes et s'emploient à rétablir une paix et une stabilité durables dans le pays à travers un dialogue global et sans exclusive. La paix est une condition préalable à la lutte contre les graves problèmes socioéconomiques dont souffre le pays. J'espère que l'année 2008 ouvrira une ère nouvelle pour un dialogue politique sans exclusive répondant aux intérêts de tous les Centrafricains.

48. J'invite en outre toutes les parties à respecter scrupuleusement les principes et règles du droit international régissant la conduite des hostilités et j'encourage les autorités centrafricaines à adopter des politiques plus efficaces pour lutter contre l'impunité.

49. L'accès des acteurs humanitaires aux populations touchées est essentiel à la résolution des problèmes humanitaires auxquels la République centrafricaine fait face, notamment dans les zones déchirées par les conflits. Tout en saluant les organismes humanitaires pour le noble travail qu'ils accomplissent dans des conditions parfois très difficiles, j'engage vivement toutes les parties à la crise à garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire destinée à la population touchée et la protection adéquate du personnel humanitaire.

50. Les perspectives encourageantes qui se sont ouvertes récemment en ce qui concerne la poursuite de l'effort de stabilisation et de l'action socioéconomique, notamment à la faveur des résultats de la Table ronde de Bruxelles, ne peuvent durer que si l'ensemble des acteurs nationaux font preuve de la volonté politique requise, avec l'appui continu de la communauté internationale, dans un climat de paix.

L'ONU continuera d'apporter un appui au Gouvernement et au peuple centrafricains dans l'action entreprise pour parvenir à une paix durable et mobiliser l'assistance internationale. Cependant, la responsabilité première de l'amélioration des conditions dans le pays repose sur le Gouvernement et le peuple centrafricains. En conséquence, j'encourage les autorités centrafricaines à continuer résolument à prendre des mesures pour rationaliser la gestion des finances publiques et assurer la collecte des recettes et la gestion et l'utilisation des ressources publiques avec plus de transparence. À cet égard, il importe de continuer de renforcer l'état de droit et de favoriser la bonne gouvernance par la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, mais aussi par une lutte résolue contre l'impunité. Le strict respect par toutes les parties des dispositions pertinentes des instruments internationaux régissant la conduite des hostilités et la mise en œuvre rapide des décisions qui seront prises lors des assises nationales sur le système judiciaire constitueront des étapes importantes dans cette direction.

51. J'accueille favorablement la proposition de proroger le mandat de la FOMUC. Une fois de plus, je salue l'Union africaine et l'Union européenne pour l'appui politique et financier important qu'elles accordent à la FOMUC et je les invite, ainsi que la communauté internationale dans son ensemble, à poursuivre et à intensifier cet appui afin de permettre à la Force de développer son action d'assistance à la sécurité à travers le pays.

52. Je me félicite également des efforts intenses qui sont entrepris pour déployer, conformément à la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité, une force multinationale européenne dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine afin de protéger les populations civiles, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, et j'espère que cette action contribuera à réduire les tensions et à assurer la sécurité dans la région.

53. En conclusion, je tiens à exprimer ma reconnaissance à la communauté internationale, qu'il s'agisse des États ou des institutions, pour l'appui continu qu'ils apportent au Gouvernement centrafricain, notamment dans les secteurs du développement et de la sécurité. Je tiens également à saluer mon nouveau Représentant spécial pour la République centrafricaine, François Lonseny Fall, et son équipe, ainsi que les autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, pour la détermination et le dévouement dont ils font preuve dans l'accomplissement de leurs missions vitales, souvent dans des conditions dangereuses. Je voudrais aussi rendre hommage à mon ancien Représentant spécial, le général Lamine Cissé, pour sa contribution à la promotion d'une paix durable en République centrafricaine.